



Commission  
canadienne  
pour l'UNESCO

# AGIR POUR L'AVENIR

Plan stratégique 2021 - 2026

# INTRODUCTION

L'année 2020, avec ses intenses bouleversements sociaux, fournit une toile de fond extraordinaire pour l'élaboration de notre plan stratégique, qui vise la période de 2021 à 2026. Les défis de notre société – et les possibilités qui s'offrent à nous – ont rarement été aussi clairs.

Pour créer ce plan, notre Secrétariat a consulté les membres de son comité exécutif, les chefs de file de nos réseaux et nos partenaires clés, tout au long de l'été 2020. Leurs propos reflétaient ce que nous avons déjà entendu et observé : les principales préoccupations comprennent toujours le racisme, les droits des peuples autochtones, la désinformation et la crise climatique en cours. Les parties prenantes ont aussi réclamé davantage d'occasions pour les jeunes de participer à la prise de décisions ainsi que des solutions pour parvenir à l'équité entre les genres. Ce ne sont là que quelques-unes des perspectives riches et réfléchies qu'ils nous ont communiquées.

Il est extraordinaire de constater que malgré ces inquiétudes, un certain espoir se faisait sentir tout au long des consultations – un espoir que notre système multilatéral puisse changer les choses. Les instances multilatérales comme les Nations Unies ou l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) sont parfois critiquées pour leur caractère trop politisé ou bureaucratique, mais ceux d'entre nous qui travaillent étroitement avec de telles institutions savent – à l'instar des fondateurs des Nations Unies – que la seule façon d'assurer la paix et le développement durable est de travailler ensemble. Il n'y a pas d'autre choix. Notre engagement envers nos partenaires le reflète bien : nous cherchons constamment à réunir les gouvernements, les acteurs de la société civile et les personnes autour de différentes idées et initiatives.

À la Commission canadienne pour l'UNESCO, nous sommes d'incorrigibles idéalistes, qui voyons clairement la nécessité d'un changement transformateur. Le présent plan stratégique définit donc notre dévouement continu envers les partenariats, l'atteinte des buts et l'incarnation des valeurs de l'UNESCO et du système des Nations Unies. Notre engagement à l'égard du Programme de développement durable à l'horizon 2030 est indéfectible, tout comme notre solidarité avec les personnes autochtones, racisées et marginalisées.

**Nous lançons ce plan stratégique avec enthousiasme, énergie et, surtout, optimisme. Et nous invitons nos réseaux, partenaires et intervenants à se joindre à nous.**

# HISTOIRE ET MANDAT

Créée le 16 novembre 1945, après la Seconde Guerre mondiale, l'UNESCO est l'une des 15 institutions spécialisées des Nations Unies. Le Canada fait partie de ses 20 membres fondateurs. Sa vision initiale est toujours d'actualité : la paix doit être fondée sur la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité. L'UNESCO garde toujours en tête cet objectif alors qu'il nourrit la coopération partout dans le monde, et ce, dans tous les secteurs.

Pour atteindre les idéaux et objectifs de l'UNESCO, ses États membres doivent coopérer à grande échelle, en leur sein et entre eux. À cette fin, les États ont mis sur pied des commissions nationales qui font le pont entre leurs gouvernements et des entités de la société civile, pour assurer la collaboration sur des questions relatives à l'éducation, à la science, à la culture et à la communication. Ce cadre représente l'une des grandes forces de l'UNESCO.

La Commission canadienne pour l'UNESCO a été fondée en 1957 par décret (Conseil privé 1957-831 et Conseil privé 2006-601), conformément à la constitution de l'UNESCO. Nous fonctionnons de façon indépendante, et relevons du Conseil des arts du Canada, une société d'État. Notre autonomie et notre statut apolitique nous permettent d'agir comme « intermédiaire honnête » entre les gouvernements, la société civile et les personnes.

**L'Organisation  
des Nations Unies  
(ONU)**

**INSTITUTIONS  
SPÉCIALISÉES**

## **L'UNESCO**

L'Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation, la  
science et la culture

**LE SYSTÈME DES  
NATIONS UNIES**

## **La CCUNESCO**

La Commission  
canadienne pour  
l'UNESCO coordonne  
les activités de  
l'UNESCO au Canada





# LA COMMISSION CANADIENNE

Nos activités sont orientées par le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies, par la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO et par la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones. Nous faisons le pont entre les Canadiennes et les Canadiens et le travail crucial de l'UNESCO, et supervisons les activités de l'UNESCO au Canada.

## VOICI NOS PRINCIPAUX RÔLES:

● Faire entendre la voix de la société civile canadienne sur la scène nationale et internationale;

● Recommander de nouvelles désignations à l'UNESCO;

**AU NIVEAU INTERNATIONAL**

● Veiller au respect des valeurs et des priorités de l'UNESCO au Canada;

● Catalyser la réflexion et l'action sur les questions liées à nos priorités;

● Conseiller les gouvernements au Canada sur des sujets liés au mandat de l'UNESCO;

● Soutenir la mise en œuvre des divers programmes de l'UNESCO.

**AU CANADA**

● Présenter au gouvernement fédéral des recommandations sur les programmes et les priorités de l'UNESCO;

● **Nous favorisons aussi la vitalité et la pertinence des réseaux de l'UNESCO au Canada (présentés ci-dessous). Ces réseaux assurent la présence tangible de l'UNESCO à l'échelle du pays.**

## LES RÉSEAUX DE LA CCUNESCO

### **Coalition des municipalités inclusives**

Avec près d'une centaine de membres, la coalition réunit les municipalités qui veulent s'engager publiquement à lutter contre le racisme et à éliminer toute forme de discrimination. Les municipalités participantes prennent des initiatives et mettent l'information en commun dans le but de bâtir des sociétés ouvertes et inclusives.

### **Réseau canadien des régions de biosphère**

Les régions de biosphère de l'UNESCO au Canada créent des communautés dynamiques, saines et durables. Dans ces sites désignés par l'UNESCO, les communautés promeuvent la coexistence harmonieuse des gens et de la nature. Les sites couvrent 235 000 km<sup>2</sup> et englobent les territoires traditionnels d'une cinquantaine de communautés autochtones. Ces régions visent à :

- Préserver la biodiversité et favoriser un usage durable des ressources naturelles;
- Limiter les changements climatiques et environnementaux, de même que leurs conséquences;
- Faciliter la recherche et l'éducation sur le développement durable;
- Bâtir des sociétés, des économies et des habitats humains florissants.

## Réseau des écoles de l'UNESCO au Canada

Ce réseau mondial de l'UNESCO expérimente des approches d'enseignement et d'apprentissage novatrices pour remédier aux grands défis de la planète.

Actif partout au Canada, le réseau comprend plus de 100 écoles. Grâce à des initiatives locales, nationales et internationales, le personnel enseignant et les apprenants explorent les champs d'action suivants :

- Mission et mandat de l'UNESCO, et objectifs de développement durable;
- Éducation à la citoyenneté mondiale;
- Éducation au développement durable et à l'action climatique;
- Éducation aux questions autochtones et à la réconciliation.

## Réseau UNEVOC

Le réseau UNEVOC appuie des établissements qui renforcent l'enseignement et la formation techniques et professionnels dans une perspective internationale. Au Canada, ses membres se penchent sur les pénuries de main-d'œuvre qualifiée, surtout dans les métiers scientifiques et technologiques. Les centres canadiens sont reconnus pour leur approche écologique de la formation professionnelle et de l'enseignement technique, et ils contribuent à offrir un accès à une éducation et à une formation de qualité pour tous. Collèges et instituts Canada coordonne le Centre UNEVOC pancanadien.

## Groupe consultatif jeunesse

Le Groupe consultatif jeunesse est un véritable modèle de l'engagement des jeunes au cœur des activités de la CCUNESCO. Ses membres représentent les régions et la diversité du Canada. Ils participent activement à nos initiatives et contribuent à :

- Cerner les problèmes et inquiétudes des jeunes dans leur communauté respective et à l'échelle nationale;
- Élaborer des projets pour la jeunesse;
- Formuler des recommandations d'après leurs points de vue et expériences.

## Chaires UNESCO au Canada

Le réseau des Chaires UNESCO au Canada, qui compte 27 chaires dans 19 établissements, crée des liens entre les universités, la société civile, les communautés locales, les chercheurs et les décideurs. Incubateur établi de l'excellence et de l'innovation, le réseau englobe le travail universitaire réalisé dans tous les secteurs de l'UNESCO, et dont les projets s'intéressent à :

- Renforcer les capacités grâce aux échanges de connaissances;
- Promouvoir la coopération Nord-Sud et Sud-Sud<sup>1</sup>, de même que le renforcement des capacités;
- Trouver des solutions à des problèmes critiques;
- Établir de nouveaux programmes d'enseignement.

<sup>1</sup> En référence aux hémisphères nord et sud.

## Réseau des villes créatives de l'UNESCO

Le Réseau des villes créatives de l'UNESCO regroupe des villes du monde entier qui placent la créativité et les industries culturelles au cœur de leurs plans de développement durable. Les villes sont classées selon sept catégories : l'artisanat et l'art populaire, le design, le film, la gastronomie, la littérature, les arts numériques et la musique. Quatre villes canadiennes ont reçu cette désignation prestigieuse :

- Montréal, ville créative en design, depuis 2006
- Québec, ville créative en littérature, depuis 2017
- Toronto, ville créative en arts numériques, depuis 2017
- London, ville créative de musique, depuis 2021

## Réseau canadien des géoparcs mondiaux UNESCO

Les géoparcs mondiaux UNESCO favorisent l'échange d'idées et encouragent une infrastructure touristique de qualité, des programmes éducatifs et des mesures de conservation afin de mettre en valeur des zones d'importance géologique exceptionnelle. Avec leurs communautés, les cinq géoparcs au Canada :

- Encouragent le tourisme durable;
- Favorisent la sensibilisation et la compréhension, chez les jeunes et les visiteurs, du patrimoine géologique et historique de la zone;
- Protègent l'environnement unique du géoparc;
- Font la promotion de la recherche en sciences de la Terre.



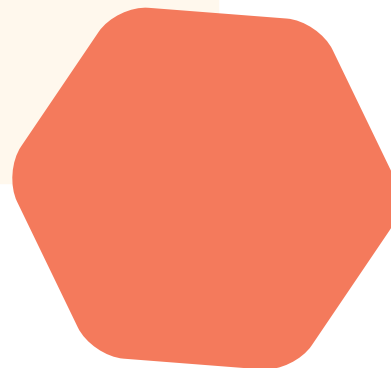


## INSTRUMENTS NORMATIFS

Ce terme décrit les diverses conventions, déclarations et recommandations internationales de l'UNESCO. Ces instruments jouent un rôle unique et important dans la promotion des priorités de l'UNESCO, et la Commission canadienne pour l'UNESCO appuie leur mise en œuvre.

Voici quelques-uns des instruments clés au Canada :

- Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (2005)
- Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel (1972)
- Recommandation concernant la science et les chercheurs scientifiques (2017)



# OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Nous suivons attentivement les stratégies mises au point par l'UNESCO et faisons progresser les initiatives pertinentes dans différents secteurs et réseaux.

**Il est impératif de ne pas travailler en vase clos.** Nous avons la ferme intention de collaborer avec proactivité dans tous nos secteurs et réseaux pour promouvoir les priorités de l'UNESCO et encourager la pollinisation croisée des idées. Nos divers réseaux et partenaires nous aident à lancer des initiatives novatrices et efficaces.

Nos objectifs stratégiques (présentés ci-dessous) font progresser notre engagement envers l'Agenda 2030 et les objectifs de développement durable (ODD). Malgré que les 17 ODD soient indivisibles et interdépendants, la stratégie à moyen terme de l'UNESCO indique que l'organisation doit se concentrer sur un nombre limité d'entre eux, et dans les domaines où ses avantages comparatifs uniques sont reconnus. Au Canada, cela comprend les ODD 4 (Éducation de qualité), 5 (Égalité des sexes), 11 (Villes et communautés durables), 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques), 14 (Vie aquatique), 15 (Vie terrestre) et 16 (Paix, justice et institutions efficaces).



L'ODD 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs) revêt une importance particulière pour nous, étant donné que le partenariat est au cœur de la méthode de travail de notre Commission. À cette fin, nous continuerons à aider nos réseaux à s'engager avec différents partenaires, et entre eux, pour faire avancer ces objectifs.

# L'éducation, la culture, la liberté d'expression et l'antiracisme promeuvent **UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE, JUSTE ET PACIFIQUE**

## EXEMPLES DE RÉSEAUX ET D'INSTRUMENTS

- Réseau des écoles de l'UNESCO au Canada
- Coalition des municipalités inclusives
- UNEVOC



## EXEMPLES D'INITIATIVES

Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine

Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale

Journée mondiale de la liberté de la presse

## PRIORITÉS STRATÉGIQUES DE L'UNESCO CORRESPONDANTES

Assurer à tous une éducation de qualité équitable et inclusive et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie, afin, entre autres, de réduire les inégalités et de promouvoir des sociétés apprenantes et créatives, notamment à l'ère du numérique.

Construire des sociétés inclusives, justes et pacifiques en promouvant la liberté d'expression, la diversité culturelle et l'éducation à la citoyenneté mondiale, et en protégeant le patrimoine.

La science, la technologie, l'éducation  
et la culture contribuent

## AU DÉVELOPPEMENT DURABLE



### EXEMPLES DE RÉSEAUX ET D'INSTRUMENTS

- Chaires UNESCO au Canada
- Réseau des villes créatives de l'UNESCO

### EXEMPLES D'INITIATIVES

Science ouverte et  
décolonisation des savoirs

Décennie de l'ONU pour les  
sciences océaniques au service  
du développement durable

Culture et Objectifs  
de développement  
durable (ODD)

### PRIORITÉS STRATÉGIQUES DE L'UNESCO CORRESPONDANTES

Favoriser un environnement technologique au service de l'humain par le développement et la diffusion des connaissances et des compétences ainsi que l'élaboration de normes éthiques.

Les gouvernements et  
la société civile préservent  
**LE PATRIMOINE NATUREL,  
CULTUREL ET DOCUMENTAIRE**  
pour les prochaines générations



#### EXEMPLES DE RÉSEAUX ET D'INSTRUMENTS

- Sites désignés de l'UNESCO
- Instruments normatifs pour la culture<sup>2</sup>
- Registre de la Mémoire du monde du Canada

#### EXEMPLES D'INITIATIVES

Décennie internationale  
des langues autochtones

#### PRIORITÉS STRATÉGIQUES DE L'UNESCO CORRESPONDANTES

Ouvrer à l'édification de sociétés durables et à la protection de l'environnement par la promotion de la science, de la technologie, de l'innovation et du patrimoine naturel.

<sup>2</sup> Notamment la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (2005) et la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2003).

# PRIORITÉS TRANSVERSALES

Notre plan stratégique 2016-2021 définissait trois priorités orientant les activités de la Commission. D'après les commentaires reçus lors de nos consultations de 2020, il est essentiel de continuer à nous appuyer sur celles-ci – tout en ajoutant un engagement à lutter contre le racisme – et sur les relations que nous avons bâties. Ces priorités recouperont nos objectifs stratégiques.

## Mettre en œuvre la Déclaration des Nations unies sur les **DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES**

AFIN D'APPUYER LA VÉRITÉ ET LA RÉCONCILIATION

Les relations de confiance que nous avons établies avec les peuples autochtones nous invitent à aller encore plus loin pour nous assurer que la réconciliation traite les problèmes systémiques et profondément enracinés, et qu'elle favorise de nouvelles façons de vivre ensemble. Les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation nous servent de guide à cet égard. Cela dit, notre affiliation avec le système des Nations Unies signifie aussi que nous avons le devoir d'aider les gouvernements du Canada et la société civile (y compris nos propres réseaux) à adopter les principes de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.<sup>3</sup> Entre autres actions, nous allons :

- Valoriser et promouvoir la Décennie internationale des langues autochtones;
- Soutenir les efforts de décolonisation des savoirs et défendre les systèmes de connaissances autochtones;
- Conseiller l'UNESCO dans la mise en œuvre de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones dans ses activités.

<sup>3</sup> En 2015, la Commission de vérité et réconciliation a affirmé que « La Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones est le cadre pour la réconciliation à tous les niveaux et dans tous les secteurs de la société canadienne. »

## Promouvoir **L'ÉQUITÉ DES GENRES ET LA JUSTICE**

Bien que l'équité des genres soit une priorité de longue date pour l'UNESCO et notre Commission, il reste encore beaucoup à faire. Nous devons notamment intégrer l'intersectionnalité<sup>4</sup> dans notre travail sur l'équité des genres et nous assurer que nous soutenons les personnes de diverses identités de genre. Entre autres actions, nous allons :

- Continuer à promouvoir l'équité des genres, surtout en sciences;
- Appuyer les droits et l'inclusion des personnes 2SLGBTQ<sup>5</sup> ;
- Lancer des initiatives qui explorent la manière dont la race et le genre se recoupent, ce qui inclut la diversité sexuelle et de genre.

## Normaliser le **LEADERSHIP DES JEUNES**

En tant que société, il ne faut pas nous contenter d'inviter les jeunes à participer aux discussions. Les jeunes sont directement concernés par notre avenir partagé : il nous faut un leadership multigénérationnel et partagé, ainsi qu'un partage de la prise de décisions. Nous continuerons à militer pour la participation des jeunes dans d'importants forums et comités, et utiliserons notre position pour faire avancer leurs priorités. Entre autres actions, nous allons :

- Miser sur notre Groupe consultatif jeunesse pour donner un exemple de normalisation du leadership des jeunes;
- Soutenir le leadership chez les jeunes pour atteindre les cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030;
- Inclure dans notre travail les perspectives de jeunes issus de différents milieux socioéconomiques et possédant des niveaux d'instruction diversifiés.

---

<sup>4</sup> L'« intersectionnalité » fait référence à la manière dont diverses identités peuvent se croiser pour une personne ou un groupe. Par exemple, une personne peut s'identifier simultanément comme une femme, membre d'un groupe racisé et adepte d'une religion minoritaire.

<sup>5</sup> Cet acronyme signifie Bispirituel, Lesbienne, Gai, Bisexuel, Trans et Queer. La Commission veillera à ce que l'acronyme utilisé soit tenu à jour.

## Lutter **CONTRE LE RACISME**

La Commission est depuis longtemps impliquée dans la lutte contre le racisme, et l'importance de celle-ci a été renforcée au cours de l'année précédant la création de ce plan. Entre autres actions, nous allons :

- Renforcer et faire rayonner la Coalition des municipalités inclusives, un mouvement important qui mobilise les municipalités pour agir contre le racisme;
- Poursuivre notre travail pour mieux faire connaître la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine et ses objectifs;
- Intégrer davantage les voix des personnes racisées dans nos réseaux et partenariats.

Alors que nous nous apprêtons à mettre en œuvre ce plan, nous devons suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs stratégiques et des initiatives liées aux priorités transversales. Notre monde évolue rapidement, et la Commission devra en comprendre l'impact et s'adapter si nécessaire. Les mesures de performance et d'évaluation seront détaillées dans un plan opérationnel complémentaire.

**Nous sommes convaincus que ce plan stratégique**, étroitement aligné sur les objectifs de l'UNESCO et les ODD, s'appuie sur le travail important que nous avons accompli au cours des cinq dernières années, et qu'il renforcera nos relations avec nos membres et partenaires.





Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



**Commission  
canadienne**  
pour l'UNESCO

[ccunesco.ca](http://ccunesco.ca)  
[ccunesco@ccunesco.ca](mailto:ccunesco@ccunesco.ca)  
(613) 566-4414 ou 1-800-263-5588